



Extrait du site Laïcité Aujourd'hui

<http://laicite-aujourd'hui.fr/?NE-TOUCHEZ-PAS-A-LA-LOI-DE-1905>

NE TOUCHEZ PAS A LA LOI DE 1905 !

- INITIATIVES -

Date de mise en ligne : mercredi 5 décembre 2018

Copyright © Laïcité Aujourd'hui - Tous droits réservés

COMMUNIQUE DE PRESSE DE LA LIBRE Pensee 29

NE TOUCHEZ PAS A LA LOI DE 1905 !

Le Président de la République vient d'annoncer qu'il entendait, au début de l'année 2019, modifier en profondeur la loi de 1905 sur la séparation des Eglises et de l'État. Plus d'un tiers de la loi de 1905 serait l'objet d'une réécriture ou d'une suppression au prétexte de prévention des risques de radicalisation de certains courants religieux, notamment musulmans.

La loi de 1905 repose à ce jour sur deux principes essentiels que doit mettre en oeuvre la République pour garantir à tous la liberté de conscience :

- ▶ la non-reconnaissance des cultes,
- ▶ le non-financement des religions.

Le projet de révision de la Loi de 1905 remet en cause ces deux principes. Un label gouvernemental serait donné à certains cultes, qui ainsi reconnus pourraient bénéficier d'aides financières et matérielles. Par ailleurs la comptabilité des associations religieuses serait analysée, les financements venus de l'étranger seraient contrôlés, la police des cultes serait renforcée. Enfin les revenus locatifs seraient permis pour les cultes labellisés et un bouclier permettrait d'empêcher les « prises de contrôles inamicales » .

C'est une atteinte sans précédent à la loi de 1905.

Pour empêcher cette forfaiture La Libre Pensée 29, avec ses partenaires La Ligue des Droits de l'homme (Section de Quimper) et l'Amicale Laïque de Concarneau appellent les associations, les organisations syndicales, les citoyens laïques à agir dans l'unité la plus large.

La Libre Pensée 29, avec le concours de ses partenaires la Ligue des Droits de l'Homme (section de Quimper) et l'Amicale Laïque de Concarneau appellent l'ensemble des associations, des organisations syndicales et des citoyens laïques à se rassembler devant la Préfecture vendredi 7 décembre à 17h30 et signifier au représentant de l'État « ne touchez pas à la loi de 1905 » .

Vendredi 7 décembre 2018-17h 30

Rassemblement devant la Préfecture à Quimper

(angle Boulevard Dupleix/Rue Sainte-Catherine)

Le 3/12/2018